

Lettre des officiers municipaux de Varennes.

Messieurs,

Dans l'alarme où nous nous trouvons, nous autorisons M. Mangin, chirurgien à Varennes, à partir sur-le-champ pour prévenir l'Assemblée nationale que Sa Majesté est ici, et pour la supplier de nous tracer la marche que nous devons tenir.

Varennes, ce 21 juin 1791.

Les officiers municipaux de Varennes.

Le directoire du département, ensemble le directoire du district, prient les maîtres de poste de donner des chevaux de main au sieur Mangin, pour porter à l'Assemblée nationale la nouvelle de l'arrestation du roi.

Les signatures et les visa de Sainte-Menehould et de Meaux, en date du 22 juin 1791.

Lettre des officiers municipaux de Sainte-Menehould à l'Assemblée nationale.

Sainte-Menehould, le 22 juin 1791, trois heures du matin.

Monsieur le Président.

Nous vous prions de rendre compte à l'Assemblée nationale de l'événement qui vient de mettre notre ville dans les plus vives alarmes et qui intéresse toute la France.

Hier, sur les 11 heures du matin, est entré dans cette ville, par la porte de Verdun, un détachement de hussards du 6^e régiment, commandé par plusieurs officiers ; celui d'entre ces officiers qui le commandait en chef, ayant été requis de déclarer à la municipalité quel était l'objet de sa mission, il a communiqué des ordres signés Bouillé, qui portaient que ce détachement était chargé d'ailleurs d'aller au-devant d'un trésor destiné pour les troupes de la frontière. Cet officier et son détachement devaient être remplacés ici par un détachement de dragons, qui devait recevoir le trésor sur la route de cette ville à Châlons.

Les hussards ont quitté Sainte-Menehould ce matin, sur les 7 heures, et ont pris la route de Châlons. Vers les 9 heures, est entré, par la même porte de Verdun, le détachement de dragons. Nous joignons ici, Monsieur le Président, copie des différents ordres dont l'officier commandant était chargé. Il a été difficile d'abord de connaître le véritable motif de ces ordres ; aussi entre 7 heures et demie et 8 heures est-il passé par cette ville deux voitures la traversant de l'ouest à l'est ; elles étaient précédées d'un courrier, et suivies d'un autre, tous deux habillés de couleur chamois, et elles ont sorti après avoir été relayées, sans que personne ait pu se douter des personnages qu'elles contenaient.

A peine ces deux voitures ont-elles été perdues de vue, M. Drouet, maître de poste, ayant soupçonné quelque mystère, a cru devoir en prévenir la municipalité. Nous nous sommes aussitôt assemblés en l'hôtel commun, et tous les habitants ont pris les armes. Cependant, le détachement de dragons était tranquille ; mais le peuple ayant demandé le désarmement de ces militaires, nous avons invité M. d'Hardoin, qui le commandait, à se rendre à l'Hôtel de Ville. En même temps, nous avons été confirmés dans nos craintes par un exprès qui nous a été envoyé par le directoire du département de la Marne : nous avons déjà chargé M. Drouet, maître de poste, et un autre de nos habitants de courir après les voitures, et de les faire arrêter s'ils pouvaient les joindre. Il est 3 heures du matin, et ils ne sont pas encore de retour.

Pour satisfaire nos habitants, nous avons cru devoir obtempérer à leur demande, et nous avons

obtenu le désarmement des dragons, et pour nous assurer de la personne de l'officier, autant que pour le soustraire à la violence, et au mécontentement de nos habitants et des municipalités de Verrières, Chaude-Fontaine, Arger, la Neuville-au-Pont, nous l'avons fait conduire et recommander dans les prisons de cette ville.

Nous ne devons pas oublier de vous informer que la municipalité de la Neuville-au-Pont nous a envoyé un exprès sur les 9 heures, ce soir, avec avis que le détachement des hussards a passé par ce territoire et tenu la route de Varennes.

Nous venons de voir passer M. Bayon, commandant de bataillon, de Saint-Germain, allant à la poursuite des voitures ; nous désirons que notre zèle soit suivi d'un succès que l'Assemblée nationale a droit d'attendre de notre patriotisme.

Les officiers municipaux, de Sainte-Menehould.

M. Drouet. Je me nomme Drouet, maître de poste à Sainte-Menehould, anciennement dragon au régiment de Condé. Mon camarade se nomme Guillaume, commis de département, anciennement dragon au régiment de la reine.

Le 21 juin, sur les sept heures et demie du soir, 2 voitures et 11 chevaux arrivèrent à la poste de Sainte-Menehould pour y relayer ; je crus reconnaître dans l'une des voitures les traits de la reine que j'avais déjà vue, et je fus frappé de la ressemblance de celui qui l'accompagnait avec l'effigie du roi empreinte sur un assignat de cinquante livres. L'arrivée subite d'un détachement de dragons, lequel avait succédé à un détachement de hussards arrivé la veille, puis reparti, sous le prétexte d'accompagner un trésor venant de Châlons ; l'air animé avec lequel le commandant du détachement parla à l'un des postillons de l'équipage ; l'empressement des courriers de faire atteler des chevaux commandés depuis le matin par un aide de camp, de la part du roi, pour M. de Choiseul ; toutes ces circonstances me confirmèrent dans le soupçon que la famille royale voulait sortir de nos frontières. Cependant, craignant d'être l'auteur d'une fausse alerte qui aurait pu rendre toute mesure inutile et me trouvant alors seul sans pouvoir consulter personne — j'ai l'honneur d'observer à l'Assemblée que ma maison est la dernière de Sainte-Menehould — je laissai partir les voitures ; mais voyant aussitôt les dragons prêts à monter à cheval et à se mettre en route pour les suivre, je courus au corps de garde, je fis battre la générale, et, sur mes propositions, on prit des mesures telles qu'on parvint à empêcher le départ des dragons. Alors, me croyant suffisamment convaincu, je me mis à la poursuite des voitures, accompagné du sieur Guillaume et nous prîmes la route de Verdun que les voyageurs avaient annoncé devoir suivre.

Arrivés près de Clermont, nous fûmes instruits qu'ils avaient pris la route de Varennes ; alors nous passâmes par derrière Clermont et nous gagnâmes Varennes par des chemins de traverse, assez tôt pour être auprès du roi avant qu'il partit : il était alors 11 heures du soir. Il faisait très noir lorsque nous entrâmes dans la ville ; tout le monde était couché ; les voitures étaient tapies le long des maisons et il y avait une dispute entre les postillons et les conducteurs des voitures. Le maître de poste de Clermont avait défendu à ses postillons de quitter Varennes sans avoir auparavant fait rafraîchir les chevaux ; le roi craignant qu'on ne fut à sa poursuite voulait hâter son départ et n'entendait pas du tout parler de rafraîchissement, de sorte que dans l'instant où ils se disputaient nous courûmes vite dans la ville et nous mîmes nos chevaux dans une auberge que nous trouvâmes ouverte.

Je parlai à l'aubergiste ; je le tirai à part parce qu'il y avait là beaucoup de personnes dedans, je ne voulais pas être entendu. Je lui dis : Camarade, es-tu bon patriote ? — Oui, n'en doute pas, me répondit-il, — Eh bien, mon ami, si cela est, cours vite avertir ce que tu connais d'honnêtes gens ; dis-leur que le roi est en haut de Varennes qu'il va descendre et qu'il faut l'arrêter.

Alors il s'en alla effectivement avertir du monde. D'un autre côté, nous descendîmes dans la ville et

nous fîmes réflexion qu'il ne fallait pas crier aux armes ni sonner l'alarme avant d'avoir barricadé les rues et le pont par où le roi devait partir. En conséquence, nous nous transportons, mon camarade et moi, près du pont de Varennes. Il y avait précisément tout près une grosse voiture chargée de meubles ; nous la plaçons en travers du pont ; puis nous allons chercher plusieurs autres voitures de manière que les chemins étaient embarrassés au point qu'il était impossible de passer.

Nous courûmes ensuite chez M. le maire et chez M. le commandant de la garde nationale. Dans l'espace d'un demi-quart d'heure nous eûmes 8 à 10 hommes de bonne volonté, dont je dirai les noms en temps et lieu. Nous arrivâmes justement comme le roi descendait. Alors le procureur de la commune et le commandant de la garde nationale approchèrent de la voiture et interpellèrent les voyageurs de dire qu'ils étaient. La reine répondit qu'ils étaient très pressés, qu'ils priaient instamment de les laisser passer. On insista, on dit qu'il fallait voir s'ils s'étaient munis de passeport ; ils montrèrent effectivement un passeport, en disant cependant qu'ils n'était pas trop nécessaire ; elle donna donc son passeport à 2 dames d'honneur qui descendirent et vinrent à l'auberge le faire lire. Voici en peu de mots quelle était la substance de ce passeport.

« Vous laisserez passer la duchesse, ou comtesse, ou baronne de Korff. » Ceux qui entendirent la lecture du passeport, et qui le virent, dirent que cela suffisait. Nous répondîmes que non, parce qu'il n'était signé que au roi, et qu'il devait être signé du président de l'Assemblée nationale. Je fis diverses objections. « Mesdames, leur dis-je, si vous êtes étrangères, pourquoi avez-vous assez d'influence pour faire partir incontinent après vous un détachement de 50 dragons qui étaient à Sainte-Menehould ; pourquoi, lorsque vous passâtes à Clermont, aviez-vous encore la même influence pour faire partir le détachement qui était à Clermont, pourquoi à l'heure où je vous parle êtes-vous accompagnées d'un détachement de hussards. »

Après ces observations, on délibéra qu'ils ne partiraient que le lendemain. Ils descendirent de voiture et furent conduits chez le procureur de la commune où on leur donna un appartement. Là, probablement, on interrogea le roi ; car je n'étais pas alors dans la chambre ; mais le roi déclara qu'il était le roi. « Voilà mon épouse, voilà mes enfants. Nous vous conjurons d'avoir pour nous tous les égards que les Français ont toujours eu pour leur roi. » Cependant, à l'instant il n'y avait encore que 12 hommes de la garde nationale et quelques autres qui accouraient ; mais les hussards en même temps entouraient la rue le sabre à la main. Nous vîmes alors que peut-être nous serions obligés de le rendre, car les officiers nous menaçaient de coups d'autorité. Je criai que si on voulait nous l'arracher on ne l'aurait que mort.

M. le commandant de la garde nationale eut l'attention, en outre, de faire venir 2 petites pièces d'artillerie à l'embouchure de la rue par en haut, et d'autres firent venir en bas des canonniers qui étaient à Varennes ; de cette manière les hussards se trouvèrent alors entre 2 feux. On les somma de mettre pied à terre. M. de Jouglas, à ce que je crois, s'y refusa disant qu'il voulait garder le roi et lui parler. Nous lui répondîmes qu'il ne lui parlerait pas et qu'il ne le garderait pas ; que la garde nationale était là, qu'elle le garderait et qu'on n'avait pas besoin de ses services. Il insista beaucoup ; à la fin on menaça de faire feu s'il ne se retirait point, et même je criai : « Canonniers à vos rangs. » Les canonniers firent avancer les pièces, mais je vous observe qu'il n'y avait rien dans les canons. Après quelques instances ils cédèrent à nos menaces et obéirent.

En un mot, M. le commandant de la garde nationale et la garde nationale de Varennes firent si bien qu'ils parvinrent à faire retirer les hussards. Des citoyens partirent sur-le-champ pour aller demander du secours aux villages voisins, et en moins de 2 heures, près de 1500 hommes furent rassemblés. Le roi demeura donc prisonnier. Le lendemain, le roi fut entouré de toutes les gardes nationales des environs et d'une foule de citoyens qui accoururent de toutes parts pour former sa garde et veiller à sa sûreté.

Quant à nous, ayant rempli notre mission, et voyant qu'il était en sûreté, nous retournâmes chez nous jouir de la satisfaction de nos concitoyens ; et nous sommes venus déposer dans le sein de l'Assemblée les sentiments du patriotisme qui nous anime.

Je voulais vous dire encore les noms des gardes nationales qui ont si bien concouru à l'arrestation du roi. Le roi fut arrêté à Varennes en Argonne, le 21 juin à 11 heures et demie du soir environ, par la garde nationale avertie par M. Drouet, maître de poste à Sainte-Menehould et Guillaume, commis au directoire de Sainte-Menehould. Les arrêtants furent MM. Pontot et Bellet, officiers de grenadiers ;

Thévenin, volontaire des Islettes ; Chevallot, lieutenant-colonel de la garde nationale ; George, capitaine de grenadiers ; Chevallot le jeune, grenadier, Ponsin fils, grenadier, Le Blanc, officier de la garde nationale, et Sauce, procureur de la commune. Nous en avons encore oublié quelques-uns que nous n'avons pas distingués. Si vous le souhaitez, je vous en remettrai la liste

Suivent les copies des ordres donnés par M. de Bouillé :

De par le roi,

François-Claude-Amour de Bouillé, lieutenant général des armées du roi, chevalier de ses ordres, commandant général de l'armée sur le Rhin, la Meurthe, la Moselle, la Meuse et pays adjacents, frontières du Palatinat et du Luxembourg.

Il est ordonné à un escadron du premier régiment de dragons de partir avec armes et bagages de Commercy, le 17 de ce mois, pour se rendre à Saint-Mihiel, d'où il repartira le lendemain 18, avec un escadron du treizième régiment de dragons, et ils se rendront ensemble à Pont-à-Mousson, où ils resteront jusqu'à nouvel ordre, vivant en bonne, intelligence et discipline sur la route. L'étape et le logement seront tournis, conformément aux ordonnances, à l'escadron du premier régiment de dragons.

Metz, le 13 juin 1791.

de bouillé.

Par M. le commandant de l'armée :

Saint-Mihiel, le 17 juin 1791.

Turfa.

Le 18 juin, a passé à Saint-Mihiel l'escadron ci-dessus, composé de 2 capitaines, 2 lieutenants, 2 sous-lieutenants, 3 maréchaux de logis, 77 dragons, 11 chevaux d'officiers et 80 chevaux de troupe, auxquels le logement et l'étape en vivres et en fourrages ont été fournis pour un jour suivant l'ordonnance du 13 janvier 1727.

Fait à Saint-Mihiel, le 18 juin 1791.

gouzer.

De par le roi,

François-Claude-Amour de Bouillé, lieutenant général des armées du roi, chevalier de ses ordres, commandant général de l'armée sur le Rhin, la Meurthe, la Moselle, la Meuse et pays adjacents, frontières du Palatinat et du Luxembourg.

Il est ordonné à un capitaine du premier régiment de dragons de partir avec 40 hommes dudit régiment le 19 de Clermont pour se rendre à Sainte-Menehould, où il attendra le 20 ou le 21 un convoi d'argent qui lui sera remis par un détachement du sixième régiment de hussards venant du Pont-de-Sommeville, route de Châlons : les dragons et les chevaux seront logés de gré à gré dans les auberges : les frais pour la nourriture des chevaux seront remboursés au commandant du détachement; et il sera donné à chaque dragon 15 sols en outre de sa paye pour lui tenir lieu d'étape.

Metz, le 14 juin 1791.

de Bouillé.

De par le roi,

François-Claude-Amour de Bouillé, lieutenant général des armées du roi, chevalier de ses ordres, commandant général de l'armée sur le Rhin, la Meurthe, la Moselle, la Meuse et pays adjacents, frontières du Palatinat et du Luxembourg.

Il est ordonné à l'escadron du premier régiment de dragons qui, en vertu de nos ordres précédents, devaient se rendre à Saint-Mihiel le 17 de ce mois, de ne partir de Commercy que le 18, pour arriver le même jour à Saint-Mihiel, et suivra la destination que nous lui avons prescrite.

Metz, le 15 juin 1791.

de bouillé.

Pour copie conforme aux originaux restés à la municipalité de Sainte-Menehould.

Les officiers municipaux de Sainte-Menehould.

Lettre des corps administratifs réunis, à l'Assemblée nationale.

Chalons, ce 22 juin 1791.

Messieurs.

Sur la nouvelle reçue et qui vous est portée que l'enlèvement du roi a trouvé son obstacle à Varennes, nous nous empressons de vous faire part de l'ardeur des citoyens à prêter le serment pour rendre sans effet les projets des ennemis de la patrie.

Nous prenons tous les moyens nécessaires, et les gardes nationales de la ville et des environs partent pour se rendre à Varennes et route.

Les corps administratifs réunis.

Adresse des administrateurs composant le directoire du district de Clermont aux municipalités de ce district et aux citoyens français.

Des personnes de la plus haute considération viennent d'être arrêtées à Varennes ; cette ville et celle de Clermont sont garnies de troupes chargées de les escorter, et les gardes nationales de Clermont les ont empêchées de sortir de la ville. Mais vite à notre secours ! D'autres troupes sont sur le point d'arriver. La patrie est en danger. Les dragons sont patriotes. Venez sans perdre de temps.

Les administrateurs du directoire du district de Clermont.